

MONTAGNES Après Les Brenets, La Sagne verra à son tour sa poste disparaître.

Il ne restera que trois bureaux postaux dans le haut du canton

SYLVIE BALMER

À l'horizon 2018, selon le syndicat Syndicom, il ne restera que deux offices postaux à La Chaux-de-Fonds et un au Locle. Partout ailleurs dans les Montagnes neuchâteloises, ils passeront à la trappe. Dans l'ensemble du canton, il ne devrait en subsister que huit (notre édition du 12 janvier dernier).

Après Les Brenets, c'est au tour de La Sagne de voir son bureau postal disparaître, selon une information communiquée hier par La Poste. «Et il y en aura bien d'autres», prévient Jean-François Donzé, du syndicat Syndicom.

«Les habitudes de la population évoluent», peut-on lire dans le communiqué de La Poste. «En effet, de moins en moins de lettres, de colis et de versements passent par les guichets postaux. Les nouvelles technologies et le durcissement de la concurrence posent en outre des défis supplémentaires à La Poste suisse.» Le Conseil fédéral exige qu'elle réévalue régulièrement son offre en fonction des besoins et habitudes de la clientèle, tout en améliorant en permanence sa rentabilité. «Forte de ce soutien politique, la directrice de La Poste, Suzanne Ruoff, peut démanteler le service public», dénonce Jean-François Donzé.

«Dumping salarial»

À La Sagne, où l'office de poste enregistre depuis plusieurs années un faible volume d'opérations postales, deux alternatives sont possibles: l'agence postale, assurée par un tiers, épicerie ou autre, ou le service à domicile, qui permet au client d'effectuer ses opérations postales sur le pas de la porte auprès du facteur lors de sa tournée de distribution. «Le service à domicile représente une alternative idéale pour les personnes à mobilité réduite ou étant présentes à leur domicile en jour-



Le bureau de poste de La Sagne ne remplit plus les critères pour être conservé. LUCAS VUITEL

née», précise le communiqué de La Poste. Sauf que la livraison du courrier à domicile a été supprimée dans les fermes excentrées de la vallée et que le facteur ne passe plus partout, notamment chez l'éleveur et président de commune Martial Robert. «Sans compter que les gens ne sont pas toujours à la maison», relève-t-il. «L'option d'agence permettrait, elle, peut-être d'apporter une bouffée d'oxygène à un commerçant.»

Cette dernière option permet à La Poste de faire des économies substantielles, selon le syndicat. «Du dumping salarial», pointe Jean-François Donzé. «Le personnel de ces agences, épiciers ou autres, n'est pas soumis à la convention collective de La Poste», rappelle-t-il. «Alors que Suzanne Ruoff gagne, elle, trois fois plus qu'un conseiller fédéral, soit un million de francs par année. Et qu'elle s'est octroyé une prime de 230 000 francs à la fin de l'année

dernière. Ceci pour les efforts menés pour détruire La Poste», glisse-t-il. Le syndicaliste invite les autorités communales «à faire recours auprès de PostCom, la commission fédérale de la poste».

Elus chaux-de-fonniers pas contactés

À La Chaux-de-Fonds, on préfère espérer que la fermeture des offices postaux ne relève «que de fausses rumeurs», répond la présidente de la Ville, Sylvia Morel. «Pour le moment, on ne nous a pas informés. Personne n'a été contacté.» Les autorités ont en revanche été mises au courant de la suppression des cases postales de la place du Marché. Seules celles de l'office de la gare subsisteront. «On le regrette. Mais on ne discute pas avec La Poste.»

À La Sagne, à ce jour, aucune décision n'a été prise officiellement. L'office de poste reste ouvert et les discussions avec les au-

torités du village se poursuivent. Martial Robert est bien emprunté pour déterminer la piste à suivre. Faire recours? «C'est difficile de se prononcer. Cela se discutera au sein des partis politiques. Nous savons que notre village ne remplit plus les critères pour avoir un bureau de poste, en termes d'opérations et de volume de paiements. Manifestement, c'est le cas de tous les villages de la région.»

L'an passé, les Brenassiers avaient tenté de sauver leur bureau de poste, en vain. La pétition «Touche pas à ma poste», lancée par l'Union démocratique de gauche, forte de 648 signatures, n'a pas fait plier le géant jaune. «Ce qui est sûr, c'est que La Poste est un service public qui n'en est bientôt plus un. Les responsables, ce sont les autorités fédérales», estime l'éleveur de La Sagne. ●

Sur le même sujet, lire aussi en page 16.

LA CHAUX-DE-FONDS

Circo Bello est à la maison!

Circo Bello est désormais chez lui! Le centre des arts du cirque des Montagnes neuchâteloises – une première régionale – ouvre ses portes lundi dans les locaux du garage Asticher, route de la Combe-à-l'Ours 2 aux Eplatures. Le cirque dispose de 550 m² au total, avec un matériel impressionnant. Exemples parmi d'autres, une quinzaine d'accroches aériennes, deux grands trampolines avec fosse, ou une piste pneumatique d'acrobatie de 12 mètres de long... Installation et achat d'équipements sont devisés à 360 000 francs, dont les deux tiers ont déjà été obtenus grâce à des dons et sponsors privés, explique le responsable de Circo Bello, Hugo Beretta. Qui, mercredi 1er mars, était sur les lieux avec toute une équipe en train de travailler d'arrache-pied!

Une bonne assise

Désormais, les activités de Circo Bello pourront être centralisées et développées. L'association qui existe depuis cinq ans accueille à ce jour plus de 170 élèves et 5000 spectateurs par an. Un «tabac», ce Circo Bello, avec pour conséquence des locaux (les salles de gym des Endroits et de Bellevue) qui débordaient de partout!

Or, le centre des Eplatures per-

mettra de donner une véritable assise aux trois axes de Circo Bello: l'école de cirque, la préparation de spectacles et d'événements, et le cirque social cher au cœur des responsables qui vise à intégrer des jeunes en institution à des ateliers et spectacles.

Déjà des pros

Cet espace permettra aussi d'offrir davantage de cours, comme le baby-cirque pour les 2-4 ans, et de se concentrer sur les élèves qui ont envie de devenir professionnels. D'ailleurs, plusieurs des «anciens» de Circo Bello le sont déjà, et cinq élèves font actuellement partie du programme sport-art-études.

L'inauguration officielle aura lieu en septembre, dans des locaux qui seront alors fin prêts. En attendant, Circo Bello présentera deux spectacles, à Auvier dès le 22 avril et à La Chaux-de-Fonds dès le 20 mai. Soit «La malédiction du canard» et «Aérocircus» avec plus de 130 jeunes artistes y compris des musiciens du Conservatoire.

Des collaborations qui vont bien dans l'esprit de Circo Bello, «une école de vie où on apprend autant à être qu'à faire», résume Hugo Beretta. «Pour monter un chapiteau, il faut tous tirer à la même corde sinon tout se casse la gueule!» ● **CLD**



Hugo Beretta, le responsable de Circo Bello, se retrouve les manches comme toute l'équipe: c'est un directeur heu-reux! RICHARD LEUENBERGER

NATURE Une solution a été trouvée pour le seuil du Moulin-Grillon, petit barrage situé à Saint-Ursanne.

Un ruisseau de contournement pour les poissons du Doubs

Bonne nouvelle pour le Doubs et sa faune piscicole. Les poissons pourront passer librement le seuil du Moulin-Grillon, à Saint-Ursanne, grâce à un ruisseau de contournement, ont communiqué hier les autorités jurassiennes. Une satisfaction pour les spécialistes, qui se sont penchés plusieurs années sur le problème.

Santé du Doubs et de sa faune oblige, un plan d'actions en plusieurs points a été édicté en novembre 2015 par l'Office fédéral de l'environnement. Parmi ces points, figurent la destruction des «seuils», ces petits barrages au fil du Doubs qui entravent le libre parcours des poissons.

Plusieurs arasements de seuils ont déjà été réalisés, par exemple au Châtelot il y a quelques années. Depuis, les ombres ont recolonisé tout le parcours jusqu'au barrage.

D'autres destructions posent problème, à l'instar de celles des barrages du Theusseret (y compris un ancien barrage invisible, sous l'eau)



Plusieurs arasements de seuils sont prévus le long du Doubs, comme ici au Theusseret. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

qui rencontrent des oppositions. «Des études sur des aspects géotechniques sont en cours. Une discussion a

eu lieu à Morteau il y a 15 jours à ce propos, ce tronçon étant franco-suisse», indique Laurent Gogniat,

chef de l'Office cantonal jurassien de l'environnement.

Après le projet de passe

Soulagement à Saint-Ursanne, donc, où une solution a enfin pu être trouvée pour le seuil du Moulin-Grillon. Un premier projet de passe technique, déposé publiquement en 2013, avait suscité de nombreuses oppositions, notamment celle de Pro Natura.

Fin juin 2016, à la suite de l'acquisition du terrain par la commune de Clos du Doubs, l'étude de la variante d'un ruisseau de contournement a pu démarrer. Au terme des séances de travail réunissant l'administrateur de Moulin-Grillon SA, les représentants du WWF Jura, de Pro Natura Jura, de Pro Doubs, de Clos du Doubs+, de la Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens et des autorités (fédérales, cantonales et communales), le choix s'est porté sur la variante de ruisseau de contournement. Étudiée avec l'aide de bureaux spécialisés, cette solution, confrontée à celle de la passe

technique, a obtenu la «meilleure note». Si les deux variantes sont équivalentes en termes de libre circulation des poissons, les critères d'intégration paysagère et de compatibilité avec la zone de détente voisine ont penché en faveur du ruisseau de contournement.

Séance d'information

Le projet devra recevoir l'aval de l'Office fédéral de l'environnement ainsi que de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. Au printemps, la commune de Clos du Doubs, accompagnée du maître d'œuvre et de l'Office de l'environnement, conviera la population à une séance d'information.

Les coûts de planification peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement Swissgrid. Cette société nationale du réseau de transport de l'électricité est chargée du financement des assainissements de seuils et indemnise intégralement les travaux par un supplément payé pour le transport de l'électricité sur les réseaux haute tension. ● **SYLVIE BALMER**